



Ce 11 novembre, nous commémorerons l'armistice de 1918. Cette commémoration est particulière car l'année 2014 marque le centenaire du début de cette "Grande Guerre" qui emporta des millions d'hommes et de femmes dans la tourmente.

Cette commémoration peut être l'occasion pour nous tous de nous arrêter ensemble, un moment, devant le monument aux morts, pour honorer les quatorze Marssacois qui ont perdu leur vie dans ce conflit. Ne laissons pas le temps engloutir leur mémoire. Il est de notre devoir de nous souvenir mais aussi de transmettre aux jeunes générations l'amour de la paix, le respect et la mémoire de ces temps qui ne sont pourtant pas si lointains... je vous invite à venir nombreux, en famille, vous souvenir de :

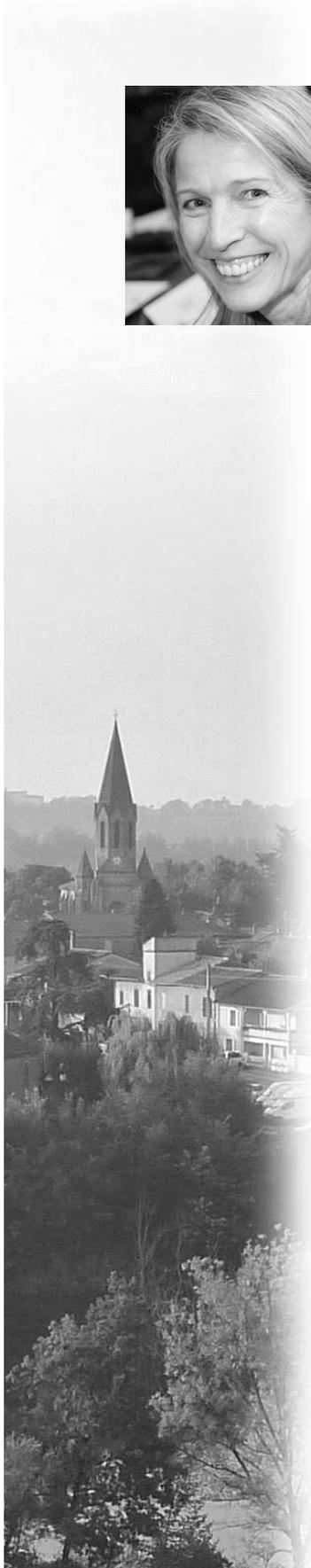
Louis BUGAREL, 26 ans, mort en août 1914
Albert AZEMA, 34 ans, mort le 9 novembre 1914
Raymond GARRIGUENC, 26 ans, mort le 16 mars 1915
Antonin DERRIEUX, 25 ans, mort le 3 avril 1915
Louis BOSC, 19 ans, mort le 9 mai 1915
Gabriel MAUREL, 20 ans, mort le 17 mai 1915
Armand BUFFAROU, 32 ans, mort le 30 septembre 1915
Louis BERAL, 41 ans, mort le 14 octobre 1915
Germain RAMOND, 33 ans, mort le 10 juillet 1916
René TEYSSEYRE, 29 ans, mort le 6 septembre 1916
Charles BOSC, 34 ans, mort le 16 avril 1917
Emile BOUZINAC, 30 ans, mort le 16 avril 1917
Jean-MAZIERES, 28 ans, mort le 17 mai 1917
Henri MARCEL, 27 ans, mort le 28 août 1918

Ce mois-ci les Marssacois et les Terssacois pourront aussi découvrir la nouvelle crèche intercommunale "Les Zouzous" grâce à l'opération portes ouvertes organisée le 15 novembre de 14h à 16h (cf P.21) . Il s'agit de la deuxième crèche construite par le SIVU Petite Enfance Marssac Terssac, symbole de l'importance de notre engagement pour une politique Petite Enfance de qualité. Vous y êtes attendus nombreux.

Autre moment important de la vie de notre commune, la mise en place officielle de nos relais de quartier. Anciens ou nouveaux venus, ils sont tous bénévoles, tous prêts à faciliter les liens entre mairie et vie des quartiers. Découvrez dans ces pages celui ou celle, proche de chez vous, qui est votre relais de quartier. N'hésitez pas à le contacter, à le rencontrer. Il est un lien privilégié entre votre Mairie et vous.

Bien à vous,

Anne-Marie Rosé



[sommaire

Précision

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la

participation des commissions

municipales et des associations

Création et mise en page : P. Crépin

Tirage : 1600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

accueil@marssac-sur-tarn.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

**Mme Catala, assistante sociale,
reçoit sur rendez-vous le mardi de
9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20**

Les travaux de notre commune	p 3 & 4
Détecteur de fumée obligatoire d'ici 2015	p 5
Salon de coiffure - erratum téléphonique	p 5
Vos relais de quartier	p 6 à 9
Compte-rendu du conseil municipal	p 10 & 11
Ecole : à la rencontre du conte, du dessin...	p 12.
Le Basket prend ses marques à Marssac	p 12
Marssac Aventure au relais cathare	p 13
Le personnel du CLAE en formation	p 13
Nouvelle rentrée des Amis de l'Ecole	p 14
Nouveau programme immobilier	p 15
Zumba party	p 16
Bibliothèque "la vieille cantine"	p 17
Numéros utiles	p 17
Le Club Génération Mouvement a repris ses activités	p 18
Un après-midi «rire et détente»	p 18
Faire garder mon enfant avec le Relais Assistantes Maternelles	p 19
Association micromédia : jeux en réseau...	p 19
Nos assos à l'honneur	p 20
Marché de Noël	p 20
Commémoration du 11 novembre	p 21
Concert de Noël	p 21
Portes ouvertes à la nouvelle crèche «Les zouzous»	p 21
Wa-Jutsu : Un grand merci	p 22
Nouveau : cours de salsa cubaine à Marssac	p 22
Foot : l'exploit !	p 23
Rugby XIII	p 23
Invitation au repas des aînés	p 24

.....
Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un événement, une manifestation, des résultats...

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure désormais également le poste de correspondante pour la commune de Marssac. Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les événements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche. La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

Le Tarn libre
Le journal du Tarn

Envoyez vos articles et vos photos à Christine Balazard : christine.balazard@wanadoo.fr

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin : pascal.crepin@wanadoo.fr

Les travaux sur notre commune



Elagage des platanes

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Eco.Va.Na qui est intervenue début octobre dans le vieux Marssac, Allée des Platanes, place de la Ville Vieille et place de la Chapelle. Vingt et un platanes ont été taillés en tête de chat.



Rue Bernissard et rue des Lizes : protection du cheminement doux

A sa création, des potelets bois avaient été installés tout au long du cheminement pour renforcer la sécurité des déplacements des piétons et cyclistes. Mais, hélas, au cours du temps, nombre d'entre eux ont été arrachés et jetés au fossé ou dérobés ! Les agents municipaux ont remplacé tous les potelets manquants et renforcé le scellement de ceux qui étaient restés en place.



Travaux à l'école primaire

Les vacances de Toussaint ayant débuté, l'entreprise Bénézech a entrepris la démolition de l'ancien préfabriqué de la cour de l'école primaire. Le chantier se déroule sous contrôle très strict du fait de la présence d'amiante. Une partie de la cour, particulièrement abîmée, va également être renouvelée avec la réalisation d'un enrobé.



Stade Désiré Gach

Nos agents ont remplacé une trentaine de grilles, sous la main courante du stade, qui étaient en très mauvais état.

Les travaux sur notre commune



Entretien des espaces verts

L'hiver approche et la taille des haies et des arbustes a commencé. Elle durera jusqu'à la fin de l'hiver. Le programme des travaux a débuté avec la rue de la Barthe. Il se continuera avec la taille des arbustes rue de la gare, au parking Lilian Doire, rue des Peyragues, etc....



Equipement des cimetières :

Dans le cadre des travaux d'amélioration des cimetières la municipalité a équipé les robinets des deux cimetières de boutons poussoir. Une signalétique des allées a été également installée pour faciliter le repérage des sépultures dans le cimetière du Buc.



Propreté des espaces publics

Les mégots par terre, c'est sale et ce n'est pas bon pour la santé. Les enfants peuvent les ramasser et les porter à la bouche. Si ces mégots sont embarqués vers les eaux usées, ils y diffusent leur petit stock de nicotine, métaux lourds, ammoniacque, acide cyanhydrique et autres résidus de pesticides... dont certains ne se dégradent qu'au bout de 12 ans. Pour inciter les fumeurs à ne plus les jeter par terre, la municipalité a installé des cendriers muraux à l'entrée de l'école maternelle, du CLAE, de la Salle polyvalente et des salles associatives Astrolabe et la Boussole. Avec l'espoir qu'ils seront utilisés !



Aménagement de la RD 988 : fin des travaux du SIAEP

Les travaux du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois ont avancé rapidement. Une ancienne conduite en fonte a été remplacée et plusieurs maisons vont être équipées de nouveaux compteurs. Les travaux d'aménagement de la départementale devraient maintenant connaître une pause jusqu'au mois de janvier.



Travaux à l'école maternelle

Autres travaux très attendus, du côté de la maternelle cette fois : le renforcement de la protection phonique des deux portes du dortoir que vient de réaliser l'entreprise Pasquie. Le confort de la sieste des tout petits sera ainsi mieux préservé.

Installation de détecteur de fumée obligatoire d'ici le 8 mars 2015

Une obligation

D'ici le 8 mars 2015, chaque logement, qu'il s'agisse d'une habitation individuelle ou d'une habitation collective, doit être équipé d'au moins un détecteur de fumée normalisé. L'installation du détecteur de fumée est à la charge du propriétaire (bailleur ou occupant) du logement.

Le propriétaire bailleur doit s'assurer du bon fonctionnement du détecteur lors de l'établissement de l'état des lieux. Il peut fournir lui-même un détecteur à son locataire ou lui rembourser l'achat du dispositif. Une fois le bien loué, l'entretien et le bon fonctionnement du détecteur seront à la charge de l'occupant.

Les objectifs

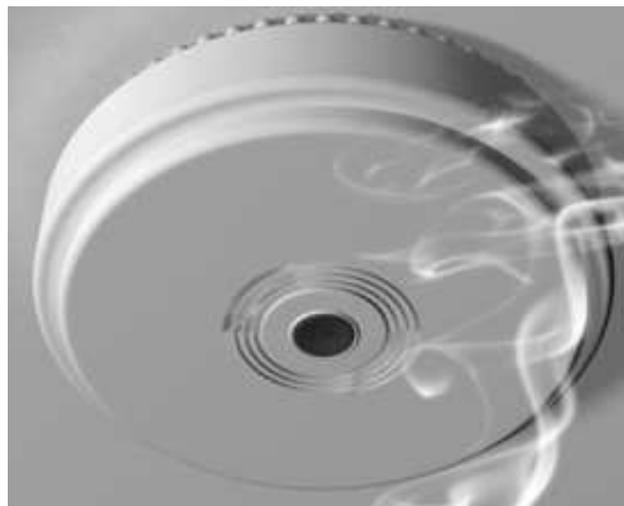
L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Le détecteur de fumée augmente de 90 % les chances de survie d'une famille en cas d'incendie ! 70 % des décès sont liés à un incendie nocturne, quand notre vigilance est endormie. Principale responsable : la fumée. Elle tue 80 % des victimes, par asphyxie, pendant leur

sommeil.

Le fonctionnement



Dès les premiers instants, il détecte la fumée et déclenche une sonnerie stridente permettant de maîtriser un feu naissant ou de fuir à temps.

Le choix du détecteur

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.

À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

L'emplacement du détecteur

Le détecteur doit

- être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres
- et être fixé solidement en

partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

La remise d'une attestation à son assureur

L'occupant doit notifier cette installation par la remise d'une attestation à

s'assurant

- du remplacement des piles,
- et de l'éventuel remplacement d'un détecteur déjà installé.

Retrouvez toutes ses informations sur le site

<http://vosdroits.service-public.fr/>

Pour en savoir plus

· Code de la construction et de l'habitation : articles R129-12 à R129-15 : Règles d'installation d'un détecteur

· Arrêté du 5 février 2013 relatif au détecteur de fumée et à l'application des articles R129-12 à R129-15 du code de la construction et de l'habitation

· Loi n°2010-238 du 9 mars 2010 visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée : article 2 : Installation par le propriétaire

l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Des vérifications régulières

L'occupant, qu'il soit locataire ou propriétaire, doit veiller à l'entretien du dispositif notamment en

Nouveau Salon de coiffure : erratum téléphonique

Dans l'article sur le nouveau salon de coiffure installé au 3 place de l'église, une erreur s'est glissée pour le numéro de téléphone. Il fallait lire :

05 63 55 48 40

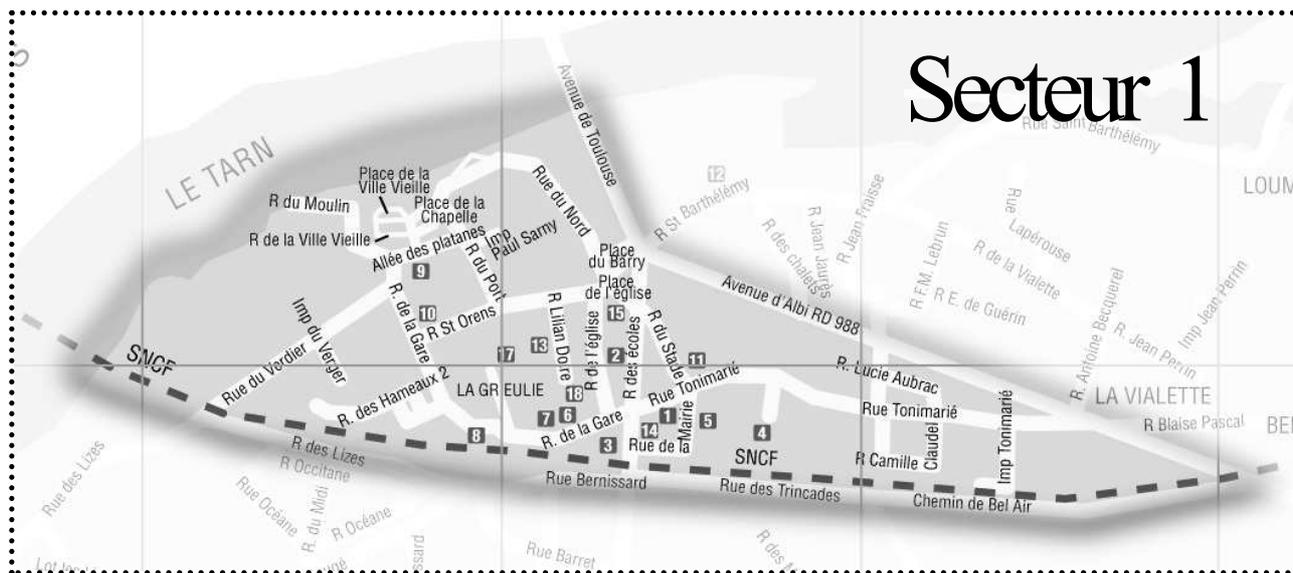


RELAIS DE QUARTIER AU CŒUR DE MARSSAC

Découvrez ces hommes et ces femmes qui se mettent bénévolement au service de leur quartier pour plus de proximité entre les hommes.

Ils sont présents dans chaque quartier. Vous trouverez ici leurs noms, leurs adresses, leurs numéros de téléphone et/ou leurs mails.

N'hésitez pas à les contacter. Ils sont là pour vous informer, au plus près des réalités de la vie de votre quartier. Ils sont là aussi, à votre écoute, pour faire remonter vos observations en mairie et s'assurer des suites qui y sont données.



Mr COMBRE Yves-Roger



Mme LO Catherine
05 63 55 20 51



Mr GUILHEM Jean
06 63 67 58 18
jean.guilhem@bbox.fr



Mr MIALHE Xavier
06 83 20 31 91
xavier.mialhe@sfr.fr

Mme MASSOL Evelyne
05 63 55 41 61
massol.evelyne@neuf.fr

M. PECH Roger
05 63 55 42 75

Mme CINTAS Marie Line
05 63 53 23 12

Mme ALARY Sylvie
05 63 55 46 16

Secteur 4

Vers Lagrave et Cadalen

Mme VINCENT Yveline
05 63 53 01 06

Mr LABORDE René
05 63 56 37 86

Mr BRISSEBRAT Claude
06 69 56 50 17
claude.brissebrat@sfr.fr

Secteur 5

- CONSEIL MUNICIPAL n°14/07 -

Compte-rendu de séance
Du lundi 29 septembre 2014
Ouverture de séance à 18h30

L'an deux mille quatorze, le lundi vingt-neuf septembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Anne-Marie ROSÉ, Maire. Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire ; Pascal CRÉPIN, Myriam DELARUE, Dominique FERRIERE, Joël LOUP, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjoint ; Christelle CARRIERE, Jean-Pierre CASSAGNES, Jacqueline DEÏDE-ROBERT, Morgane DESMAZES, Bruno DORÉ, Michel GASC, Jean-Pierre PUJOL, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Christelle SUAU, Conseillers Municipaux. Absents excusés et représentés : Fanny BOULZE représentée par Anne-Marie ROSÉ, Elise FARGIER représentée par Lydie PICARONIE, Aline GARTNER représentée par Jean-Pierre PUJOL, Jean GUILHEM représenté par Michel GASC, Pascal PECHARMAN représenté par Myriam DELARUE

Absente : Anne PIEROT (arrivée à 19h10)

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de la convocation : 24 septembre 2014

Approbation du compte-rendu de la séance du 21 juillet 2014

Le compte-rendu de la séance du 21 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Finances

- 1 - Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité
- 2 - Décision modificative n°1
- 3 - Plan de financement "complexe omnisport"

Enfance-Jeunesse

- 4 - Contrat enfance-jeunesse - CAF

Questions diverses

- Rajout d'une délibération autorisée par le Conseil Municipal
- 5 - Séjours découverte pour les enfants de l'école

1 - TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE - FIXATION DU COEFFICIENT MULTIPLICATEUR

Madame Le Maire expose les dispositions des articles L. 2333-2 et suivants [L. 3333-2 et suivants et L.5212-24 à L.5212-26 du code général des collectivités territoriales, autorisant le conseil municipal à fixer un coefficient multiplicateur unique, dans les conditions et limites prévues à ces mêmes articles, applicable au tarif de la taxe sur la consommation finale d'électricité.

Elle rappelle que la taxe locale sur l'électricité a été remplacée au 1^{er} janvier 2011 par la Taxe sur la Consommation finale d'Electricité. L'assiette de cette taxe repose depuis cette date sur les quantités d'électricité consommées par les usagers alors qu'elle correspondait auparavant à un pourcentage de la facture d'électricité.

Le tarif de référence est fixé par la loi :

- 0,75 euro par MWh pour les consommateurs non professionnels et les consommations professionnelles sous une puissance souscrite inférieure à 36 KVA.

- 0,25 euro par MWh pour les consommations professionnelles sous une puissance souscrite entre 36 et 250 KVA. Pour assurer la transition entre les deux modes de taxation le taux appliqué au 31 décembre 2010 a été automatiquement converti en coefficient multiplicateur applicable aux tarifs de référence (soit 6 pour notre commune).

Les collectivités peuvent revaloriser chaque année le coefficient dans les limites fixées par arrêté ministériel. L'arrêté du 8 août 2014 actualise pour 2015 la limite supérieure du coefficient multiplicateur à 8,50 pour les communes.

La commune de Marssac n'a pas modifié son coefficient multiplicateur depuis 2011.

Par contre 90% des communes tarnaises ont adopté le coefficient maximum.

Afin de permettre une évolution des recettes dans un contexte budgétaire très contraint tout en respectant une certaine progressivité la commission des finances propose de fixer le coefficient multiplicateur applicable aux tarifs de référence pour l'année 2015 à 7.

Vu l'article 23 de la loi n°2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité,

Vu les articles L. 2333-2 à L.2333-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L. 3333-2 à L.3333-3-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L. 5212-24 à L. 5212-26 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté NOR: FCPE1408305A du 8 août 2014 actualisant pour 2015 les limites supérieures des coefficients multiplicateurs des taxes locales sur la consommation finale d'électricité,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE que le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité est fixé à 7,

- CHARGE Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et au comptable public assignataire.

2 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Suite à l'avis favorable de la commission "finances", il est proposé au Conseil Municipal de modifier les crédits comme suit :

Art. 202 (P.L.U) : + 2 500 euros

Op. 579 : Aire de jeu des Tilleuls : + 1 500 euros

Dépenses imprévues : - 4 000 euros

Le Conseil municipal à l'unanimité ;

- APPROUVE la décision modificative ci-dessus.

3 - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL "COMPLEXE OMNISPORTS

Madame le Maire rappelle que le projet a fait l'objet d'une demande d'inscription dans la programmation 2014 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois, par délibération du 23 avril 2014.

Le plan de financement prévisionnel, voté lors de ce conseil municipal, doit être réajusté pour tenir compte du réajustement des honoraires des architectes et du coût des raccordements (eau, électricité, assainissement...) non inclus dans l'estimatif du cabinet AATC.

Le nouveau plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

DEPENSES (euros)		RECETTES (euros)	
Etudes :		Conseil Général 20 %	443 140
Honoraires M.O.	157 650	Conseil Régional 20 %	443 140
Etude de sol	15 354	CNDS 20 %	443 140
Honoraires SPS	3 513	Réserve parlementaire	20 000
Honoraires bureau de contrôle	7 474	Communauté d'agglomération de l'albigeois	40 000
sous-total	183 991	Commune (fonds propres et emprunt)	826 280
Travaux :			
Construction complexe	1 771 259		
Aménagement parking	200 450		
Eclairage parking	30 000		
Raccordement réseau EU, EP, AEP	15 000		
Taxe raccordement EU	3 000		
Branchement EDF	10 000		
Branchement Telecom	2 000		
sous-total	2 031 709		
TOTAL HT : 2 215 700		TOTAL HT : 2 215 700	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité ;
Vu le code Général des collectivités Territoriales,
Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel qu'exposé ci-dessus
- SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès :
 - De la Région Midi-Pyrénées,
 - du Département du Tarn,
 - du CNDS
 - de l'Etat en ce qui concerne la Réserve Parlementaire
 - de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.
- AUTORISE Madame le Maire à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'opération
- DIT que dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la commune.

4 - CONTRAT ENFANCE - JEUNESSE - C.A.F.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le Contrat Enfance Jeunesse est échu depuis le 31 décembre 2013.

Afin de poursuivre le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn et la Mutualité Sociale

Agricole, un nouveau contrat doit intervenir avant le 31 décembre 2014.

Dans cette perspective, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'opportunité de renouveler le Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2014-2017.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- CONFIRME sa volonté de renouveler le Contrat Enfance Jeunesse,

- AUTORISE Madame le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse à intervenir ainsi que toute pièce afférente à ce contrat.

5 - SEJOUR DECOUVERTE POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE

Madame Lydie PICARONIE, adjointe aux affaires scolaires rappelle que la commune soutient les voyages scolaires sous forme de subvention versée directement à la coopérative scolaire, après présentation du projet. Le montant de cette subvention est de 6 000 euros.

Monsieur le Directeur a informé la municipalité qu'il souhaite organiser un voyage (classe de neige) prévu du 18 au 23 janvier 2015. Le cout estimé est de 12

839 euros hors transports.

Afin de ne pas pénaliser l'école sur ce projet, Madame PICARONIE propose que le versement de la subvention soit fait par anticipation en 2014.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- APPROUVE le montant de la subvention municipale qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire en 2014 au titre de la subvention 2015,
- DEMANDE qu'un bilan financier de l'opération soit communiqué à la commune avant le 28 février 2015.

Séance levée à 19h35



Ecole : à la rencontre du conte, du dessin, de l'écriture et de la BD...

Cette année, dans le cadre du salon du livre de Gaillac, nous avons reçu à l'école de Marssac

- Albena IVANOVITCH-LAIR, une conteuse, chez les PS/MS de Mme Bayle et les MS/GS de Mr Lauranton

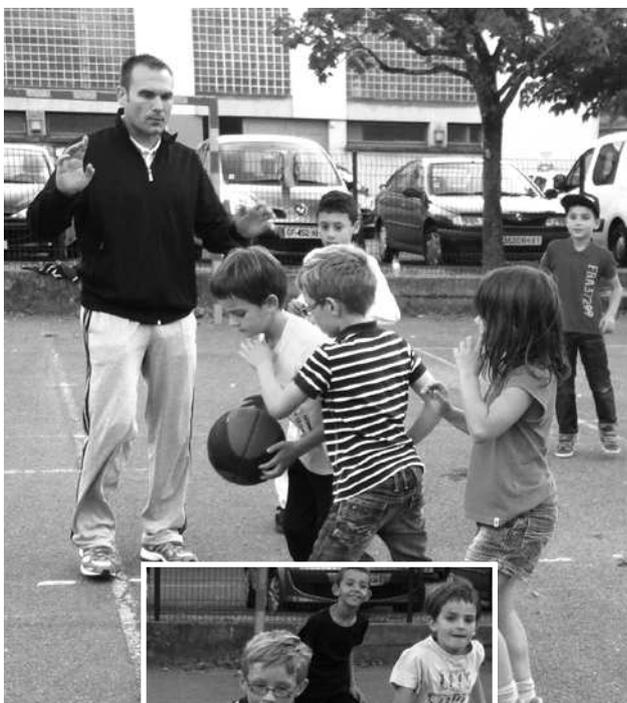


- Marianne BARCILON, une auteure-illustratrice, chez les GS de Mme Etienne et GS/CP de Mme Monsarrat

- Jean-Louis LE CRAVER, un conteur, chez les CE1 de Mr Camboulives et les CP/CE1 de Mme Roques

- CED, un écrivain de BD, chez les CE2 de Mme Robles et les CM1 de Mme Kubanik :

Les enfants ont pu écouter des histoires et des contes merveilleux, apprendre comment on fabrique un livre, dessiner... Comme l'an passé, ils ont été enthousiastes et se sont vraiment régalez !



Le Basket prend ses marques à Marssac !

L'offre sportive s'élargit pour nos jeunes enfants qui peuvent désormais découvrir et pratiquer le basket-ball à Marssac.

Découvrir ce sport, c'est maintenant possible pour tous les enfants de l'école grâce aux ateliers "basket" mis en place dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires du jeudi après-midi, de 15h à 16h30. Ces ateliers se déroulent sur six jeudis et permettent à filles et garçons de découvrir ce sport sous la houlette de Dorian Malphettes, éducateur sportif de la fédération de Basket. Les enfants peuvent s'y inscrire tout au long de l'année scolaire.

Et pour ceux qui veulent plus, il y a désormais la possibilité de pratiquer le basket le mercredi après-midi, dans la salle polyvalente de Marssac. Les séances sont, là aussi, encadrées par Dorian Malphettes. Les enfants nés en 2009 et 2008 s'entraînent de 14h à 15h, ceux nés en 2007, 2006, 2005, 2004 s'entraînent de 15h à 17h.

Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas à appeler Dorian Malphettes au 06 74 77 83 40

Le personnel du CLAE en formation

Depuis le mois de septembre, sous la houlette de Corinne Soulié, directrice du CLAE, les animateurs de la Clé des Champs sont bien occupés.

En effet, en plus de l'animation des temps CLAE (matin, midi et soir), et du mercredi après-midi, ce sont maintenant trois nouvelles heures d'animation sur les TAP/Récréatives qui leur incombent.

La participation des enfants aux TAP du jeudi avoisine les 80%. C'est donc que les activités proposées conviennent au plus grand nombre. Cependant, entre les TAP ou les Récréatives, ou



encore les effectifs de la cantine, en nette progression, la logistique en matière de pointage des présences s'est compliquée.

Ainsi, au mois de septembre, par deux fois, l'ensemble de l'équipe d'animation du CLAE de Marssac s'est retrouvée dans les locaux de la Maison des associations, pour se former à l'utilisa-

tion du nouveau logiciel, et plus particulièrement à la prise en main de nouvelles "tablettes", destinées à simplifier le pointage des présences.



Marssac Aventure au Relais Cathare

Le 21 Septembre dernier l'association Marssac Aventure a participé au 6ème Relais Cathare à Lombers (81). Cette manifestation sportive consiste en une course à pied de 10 km pour un premier participant qui donne ensuite le relais au courageux vététiste qui parcourt 30 km.

De magnifiques sentiers ont été découverts sous un beau soleil par plus de 10 équipes de relais et quelques randonneurs marssacois.

On peut souligner que Joël COSTES, le président de l'association, a terminé premier avec son relayeur Romain ROUMEGOUX à la course à pied.

Bravo à tous et rendez-vous l'année prochaine à Lombers !

A noter :

ASSEMBLEE GENERALE DE MARSSAC AVENTURE
Vendredi 12 décembre 2014
20H30 Salle de l'Astrolabe

Contact association Marssac Aventure
 Joël COSTES : 05 63 53 00 48

Nouvelle rentrée des Amis de l'Ecole

Mardi 30 septembre dernier a eu lieu, salle des Maîtres en présence de Madame PICARONIE adjointe en charge des affaires scolaires, représentant la Mairie, de Monsieur le Directeur de l'école Joël SCAINI, et de bon nombre de mamans, l'assemblée générale des Amis de l'Ecole de Marssac sur Tarn.

Comme l'a indiqué Florence notre trésorière, le nouveau bureau avait "la pression" car notre association avait vu l'an dernier un fort renouvellement, ses deux figures emblématiques, Anne et Véronique nous ayant quitté pour un repos bien mérité.

"Les jeunes" ont relevé ce challenge haut la main, puisque, cette année encore, c'est un chèque de 6 500 euros qui a été remis à Monsieur le Directeur pour participer au financement des activités extrascolaires (voyages, intervenants, spectacles...).

Monsieur le Directeur a insisté sur l'utilité de l'association qui permet, en complément du financement de la Mairie et de la Coopérative scolaire, de pouvoir donner aux enseignants les moyens de belles ambitions, pour favoriser l'épanouissement culturel des petits écoliers marssacois, évoquant notamment pour cette année le projet de permettre aux plus grands

de réaliser une semaine de ski vers Font Romeu, à Saint Pierre dels Forcats... Que de beaux rêves à concrétiser en perspective pour ces petits chanceux ! Notre vice-présidente, Magali EUDIER, devant quitter ses fonctions, puisque sa fille quitte notre école pour le collège, son poste a été repris "à l'unanimité des votes des

avons été heureuses de fêter la "promotion". Ce n'est pas sans émotion que Magali nous quitte, mais nous avons partagé avec elle, le "pot de l'amitié" et lui avons réservé - avec nos deniers personnels - une petite attention, pour lui permettre de prendre du temps pour elle, après tout celui consacré à l'association !

L'arrivée de Lucie au sein du groupe donnera sans doute un nouveau souffle à l'association. Nul doute que nous pourrons compter sur son dynamisme, et celui des

année, en premier lieu le loto de l'école (le samedi 7 mars 2015 à 16h) et la fête de l'école (le vendredi 26 juin 2015 à partir de 18h) !

Dans l'immédiat nous préparons activement un nouveau projet festif : celui d'une après-midi "zumba" pour le samedi 15 novembre de 14h30 à 16h30. Autour de Valérie, Professeur diplômée de ZUMBA petits (à partir de 5 ans / grande section) et grands pourront s'essayer à cette activité ludique et sportive... L'idée étant de réunir parents et enfants,



présents" par notre chère Camille OLIVENCIA, maman discrète, mais fidèle et efficace, dont nous

autres mamans déjà présentes, pour participer aux projets que nous devons reconduire cette

pour une manifestation dynamique et festive...

Une nouvelle année scolaire commence pour nous aussi. Nous espérons pouvoir compter cette fois encore sur votre soutien, et vous disons à très bientôt !

Si vous aussi vous avez des idées, que vous souhaitez nous rejoindre ou tout simplement obtenir des renseignements sur l'association n'hésitez pas, contactez Christel FRAYSSE au 06 62 17 29 33.

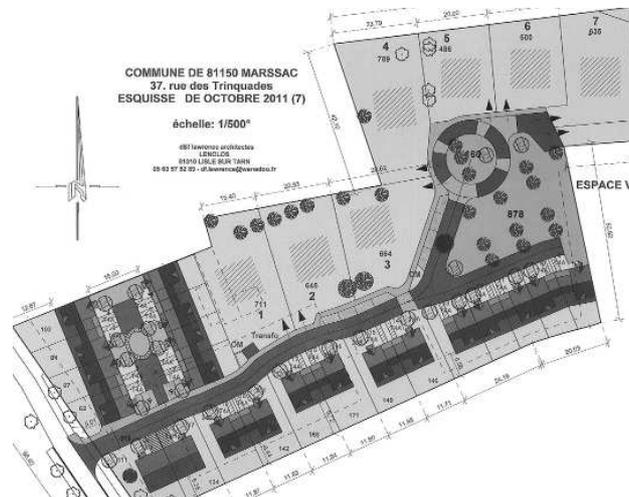
Livraison d'un nouveau programme social mixte (location et accession à la propriété) rue des Trincades

37 rue des Trincades, le groupe HLM PATRIMOINE SA Languedocienne basé à Toulouse et à Albi (3 Bd Lacombe), livre le 25 novembre un programme dénommé "l'Orée du bois" composé de 12 maisons locatives, 8 maisons en accession à la propriété et 8 terrains à bâtir.

Les maisons bénéficient d'une réalisation soignée et d'une finition complète, y compris les jardins engazonnés et clôturés. Elles sont toutes bien orientées, avec les séjours donnant sur les jardins au sud, et bénéficient des certifications "Qualitel" et "BBC Effinergie", garanties de qualité des matériaux et d'une consommation d'énergie divisée par 2 par rapport aux constructions récentes.

Les maisons en location sont toutes de type 4 d'une surface habitable de 85.32 m², au prix unitaire loyers et charges de 534.79 euros pour les PLAI R et 589.11 euros pour les PLUS. Les pièces à vivre sont en rez-de-chaussée et les chambres et salle de bain à l'étage. Le chauffage est individuel gaz à condensation et la production d'eau chaude sanitaire est individuelle gaz avec un complément par panneaux solaires.

Pour pouvoir déposer un dossier de candidature pour louer ces villas il convient d'une part de remplir une demande de logement social et de l'adresser à la société



Patrimoine, 31 avenue des Cottages, 31400 Toulouse afin d'obtenir un numéro unique d'enregistrement de la demande, et d'autre part, de satisfaire à des conditions de ressources établies selon la composition familiale et les revenus (actuellement ceux de 2012). Ils sont consultables sur internet.

Par ailleurs, certains logements sont réservés aux salariés des entreprises cotisant au 1 % logement. Il convient de se rapprocher de son employeur pour connaître le nom du collecteur 1%. Pour ce programme il s'agit de CILEO.

Les maisons en accession à la propriété, réalisées par la filiale spécialisée du groupe : La Coopérative Toulousaine d'Habitations, sont agréées "PSLA". Ce dispositif (Prêt Social Location Accession), réservé à l'achat en vue de la résidence principale et soutenu par des aides de l'Etat (sous conditions de plafonds de revenus), permet de devenir propriétaire d'un logement neuf après une période de location de quelques mois. Deux types sont proposés : des maisons 4 pièces de 86 m² habitables ou des maisons 3 pièces de plain pied, pour satisfaire les besoins exprimés en mairie par des Marssacois(es)

souhaitant quitter un logement devenu lourd à entretenir, sans perdre les avantages de la maison individuelle.

Les conditions financières sont particulièrement intéressantes avec notamment une TVA réduite de 20 à 5,5% et l'exonération de taxe foncière pendant 15 ans, soit environ 35 000 à 40 000 euros d'avantages fiscaux pour une maison T4. Il faut y ajouter des frais de notaire réduits (construction neuve) et l'accès au nouveau et très intéressant Prêt à Taux Zéro de l'Etat mis en place depuis le 1er octobre 2014 par le gouvernement dans le cadre de son plan de relance du logement.

L'ensemble de ces avantages font certainement du PSLA la formule la plus avantageuse pour acheter sa résidence principale aujourd'hui, et la seule qui permet une accession sociale à la propriété dans des logements de qualité.

Renseignements :

Pour louer une maison :
Maguy Brugie,
maguy.brugie@sa-patrimoine.com

05 34 31 71 77

Pour acheter une maison ou un terrain à bâtir :

Alexandra Vernhes
alexandra.vernhes@toulousainedhabitations.com

06 22 01 86 48

ZUMBA PARTY

*Animé par
Valérie*

TARIFS
adultes : 6 €
enfants : 3 €
5 ans minimum



SAMEDI 15 NOVEMBRE

Salle des Fêtes de Marssac

14h30 à 16h30

*Goûter offert
&
Animations enfants*

Organisé par les amis de l'école de Marssac

La Vieille Cantine

Bibliothèque associative de Marssac

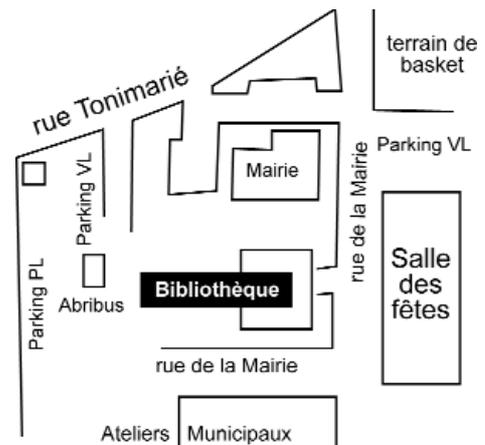
Horaires d'ouverture

le mercredi de	15h00 à 17h30
le vendredi de	15h00 à 17h30
le 1 ^{er} samedi du mois de	9h30 à 11h30

**+ de 12 000
ouvrages dont 400
bandes dessinées**

Portage de livres à domicile (06 63 67 58 18)

Cotisation : 6 euros/an
marssacbiblio@laposte.net



Les nouveautés du mois

MARC LEVY	Une autre idée du bonheur
KEN FOLLET	Le siècle 3 aux portes de l'éternité
VALENTIN MUSSO	La ronde des innocents
BELVA PLAIN	Les saisons du bonheur
BESMA LAHOURI	Zidane une vie secrète
VAL MAC DERMID	Au lieu d'exécution
KRISTINA OHLSSON	Les enfants de cendres
PRESTON ET CHILD	Relic
FRANCOISE BOURDIN	Les sirènes de st Malo

LITTÉRATURE ADO

PATRICK DELPERDANGE	L'oeil du milieu (6 tomes)
STACY GREGG	Les secrets du poney club
GRAND GALOP	(divers titres)
	Un voleur au club, Une amazone au Pin creux
R. L. STINE	(collection Chair de Poule) Horrorland

**Appel aux bricoleurs !
Nous récupérons des chutes
de plancher flottant pour
faire des arrêts à nos
étagères. Merci à tous**

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Drogues Info Service	0800 23 13 13
Gendarmerie	17	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Samu	15	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu Social	115	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Pompier	18	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Enfance et Partage	0800 05 12 34
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24	Sida Info Service	0800 840 800
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alzheimer Info	0811 112 112	Tabac Info Service	0825 309 310
Cancer Info Service	0810 810 821	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Allo Enfance maltraitée	0800 559 557

Le Club Génération Mouvement de Marssac a repris ses activités

Le Club Génération Mouvement de Marssac a repris ses activités depuis le 2 septembre : belote, loto, rando...

Le 4 septembre nous avons effectué un voyage à Martel (Lot) avec nos amis de Rivières, visite commentée de cette belle cité médiévale avec un guide local, voyage bucolique en train à vapeur et un excellent repas dans une ferme auberge.

Le 9 septembre rando et pique-nique à Aiguelèze.

Le 25 septembre, le club de Marssac a organisé la fête de secteur nord où se sont rassemblés les clubs de Freyjairolles, Mouzies-Teulet, Puygouzon, Rouffiac, Villeneuve-sur-Vère pour une journée de convivialité et d'amitié. La matinée était consacrée aux activités : concours de belote et de pétanque et découverte de notre cité. Mme Ferrière, adjointe, nous a présenté notre église et ses trésors. Mme Roche a commenté le circuit riche en passé. Les participants ont été ravis et très attentifs à la présentation de l'historique de notre ville. La journée s'est prolongée par un excellent repas servi par la maison Roustit.

L'après-midi, les danseurs ont pris la "piste" sur une bonne musique de Francis Sabatier accompagné au chant par Dany. Nous les remercions vivement.



Je tiens à remercier la présence de Mme Delarue, adjointe, représentant Mme Rosé excusée car prise par ses occupations ainsi que Mme Ferrière pour son implication dans cette journée. Merci à Mr Durand, Président Départemental de Génération Mouvement qui nous a fait l'honneur d'être parmi nous toute la journée et a remis les lots aux différents vainqueurs des concours de belote et de pétanque. Merci à Mr Jacques Valax qui n'a pu être parmi nous, pris par ses obligations de parlementaire, mais qui nous a offert deux belles coupes.

Le 14 octobre à la salle municipale nous avons fêté les anniversaires

du 2^{ème} semestre et surtout les noces de diamant de Mme et Mr Courège, 60 ans de mariage, ainsi que les noces d'or de Mme et Mr Demarchi et de Mme

et Mr Pouant, 50 ans de mariage. 72 personnes ont participé à cette belle journée autour d'un repas servi par la Maison Roustit. Serge, Paul et Albert ont animé l'après-midi de chansons. Les trois couples ont reçu des cadeaux de la part du club : fleurs pour Madame, bouteille de Scotch pour Monsieur. Un beau livre a été offert par Mr Valax. Mme Delarue, adjointe, a remis la médaille de la Ville de Marssac à chacun des couples, remise très appréciée des heureux mariés.

Le Président Pierre ROCHE



**L'Association Autan pour Soi
Et Le Cercle du Gai Rire Proposent**

**Un Après Midi « Rire et Détente »
Samedi 8 novembre 2014
à MARSSAC sur TARN de 14h à 17h30**

**Au Dojo Municipal, nous alternerons des exercices de
Yoga, Qi Gong, Relaxation et des jeux de Rigologie.**

Co animée par: Christine Professeur de Yoga, Anne Médecin et
Rigologue, Yvonne Animatrice Sportive pour le Qi Gong

Participation 20 € (Étudiant, sans emploi et 2^{ème} personne d'une même famille 15€)
N'hésitez pas à vous renseigner au près d'Yvonne au 06 85 80 57 11

❖ Inscription préalable nécessaire !

----- Partie à nous retourner avant le 5 novembre -----

Inscription pour l'après midi détente Samedi 8 novembre 2014

A remplir et à nous retourner, accompagné d'un chèque de paiement de 20€
à l'ordre de l'association Autan pour soi (encaissé après le stage)
Adresse : « Autan pour soi » 6 Allée Jules Verne, 81150 Marssac sur Tarn

Nom/Prénom :
Téléphones :
Courriel :@.....

A très bientôt ...



Association micromédia : jeux en réseau, aide à l'informatique



Nous nous retrouvons toutes les 6 semaines environ, le samedi à partir de 15h à la Maison des Associations, 6 rue de la gare à Marssac.

Le prochain réseau est prévu le samedi 29 novembre 2014.

Venez découvrir dans une ambiance chaleureuse et très conviviale, le jeu en réseau local sur PC.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le président, Marc Laval au 05 63 55 48 17.

<http://micromedia.free.fr/>
micromedia@ml.free.fr

Nous vous attendons le samedi 29 novembre entre 15h et 22h, venez vous divertir en essayant le jeu en réseau.

Club Micromédia



Avec le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de l'albigeois, faire garder mon enfant devient plus simple

Le RAM est un lieu d'information et de rencontres au service des parents et des professionnels de l'accueil individuel de la petite enfance. Ce service public communautaire est animé par une équipe d'animatrices au service des familles et des assistantes maternelles en recherche d'informations. C'est un service public de la communauté d'agglomération de l'albigeois. Il est ouvert tout au long de l'année.

PARENTS, LE RAM VOUS PROPOSE :

- La liste des assistantes maternelles agréées et d'autres solutions disponibles ;
- Une information générale sur l'emploi d'une assistante maternelle : démar-

ches administratives, droit du travail...

ASSISTANTES MATERNELLES, LE RAM C'EST :

- Un lieu de soutien, de

petits jouent ensemble (éveil musical ou corporel, halte-jeux) ;

- Des activités ludiques pour que les assistantes maternelles volontaires

vivre se divertir/mon quotidien > faire garder mon enfant

Accueil sur rendez-vous uniquement au 2 avenue colonel Teyssier à Albi et sur plusieurs autres sites de la communauté d'agglomération.

CONTACTEZ-NOUS AU 05 63 46 48 96
lundi au vendredi :
8h>12h et 13h30>17h
ram@grand-albigeois.fr



- partage d'expériences et de professionnalisation ;
- Une source d'informations sur la réglementation, des réunions à thème (sommeil, langage,...) ;
- Des plannings d'animations pour que les tout

peuvent diversifier le quotidien des enfants ;

- Un service itinérant pour être présent aux quatre coins de l'agglomération.

INFOS ET AGENDA
www.grand-albigeois.fr >



Nos associations à l'honneur

C'est le 16 octobre dernier qu'élus et représentants des associations se sont retrouvés dans la salle du conseil municipal pour la traditionnelle cérémonie en l'honneur des bénévoles associatifs.

Cette sympathique soirée a été l'occasion d'honorer plus particulièrement certains d'entre eux en leur remettant la médaille de la ville de Marssac sur Tarn. Ont été distingués cette année :

Madame Françoise Cathala, membre du Scrabble Marssacois, où elle est très appréciée pour sa serviabilité et sa compétence d'arbitre. Sa notoriété dans ce domaine dépasse les frontières de Marssac car elle arbitre aussi des compétitions sur tout le département.



Stéphane SIGAL

Madame Nadine Raso, ancienne Chef de chœur du groupe vocal Mélodie'Nsol qu'elle a créé en 2008 et dont elle a assuré la présidence pendant six ans. Energique, passionnée, donnant tout pour le chant et le groupe, voilà comment la décrit Madame Graff qui a pris le relais de la présidence de Mélodie'Nsol cette année.



Nadine RASO



Françoise CATHALA



Corinne LEMAIRE

Madame Corinne Lemaire, membre de l'association La Vieille Cantine, qui se dit toujours partante pour aller donner un coup de main. Ce que confirme sa Présidente qui souligne sa disponibilité et son implication dans de nombreuses associations marssacoises.

Monsieur Stéphane Sigal, membre actif du Comité des fêtes depuis plusieurs années, ne compte pas son engagement. Il est une valeur sûre de notre association souligne son président. Il est présent à chaque manifestation et on peut toujours compter sur lui pour distribuer le livret de la Fête, mettre en place les affiches et les banderoles, préparer, ranger, nettoyer... avec, à chaque fois, une seule idée en tête : que la fête soit réussie.

Marché de Noël

Visite surprise et magique

Tombola

Idées cadeaux

Artisanat

Produits Régionaux

Ferme animalière

Ateliers créatifs pour les enfants

Restauration sur place

Vin chaud & Chataignes

MARSSAC
SAMEDI 6 DECEMBRE

Samedi 15 novembre : opération portes ouvertes à la crèche «Les Zouzous»



La nouvelle crèche intercommunale "Les Zouzous" accueille les tout petits depuis le 1^{er} septembre et est bien connue des familles qui bénéficient de ses services. Mais les élus du SIVU Petite Enfance Marssac Terssac souhaitent que toute la population puisse découvrir aussi ce bel équipement, construit grâce au soutien financier de nos deux communes. **Une opération "Portes ouvertes" est organisée à cet effet le Samedi 15 Novembre, de 14h à 16h.**

Venez nombreux, vous y serez les bienvenus.
Crèche "Les Zouzous" 19 rue de la Garance, Terssac

A vos agendas !



Concert de Noël

Retenez d'ores
et déjà cette date

**Concert de Noël
Vendredi 12
décembre
20h30
en l'église de
Marssac**

Commémoration du 11 novembre

La commémoration de la fin des hostilités du 11 novembre 1918 aura lieu **le mardi 11 novembre 2014 à 11h30 devant le monument aux morts de Marssac sur Tarn.**

Un apéritif sera servi à la Mairie à la fin de la cérémonie.

- Venez nombreux vous souvenir.
- Venez avec à vos enfants
- Pour ne jamais oublier



Marssac-Sur-Tarn
Plan de ville



Mairie
Rue Tocmardé
Lundi, mardi, mercredi et jeudi
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi matin de 8h30 à 12h
Tel 05 63 53 40 47
Fax 05 63 53 10 15
www.marssac-sur-tarn.fr

Pardon Madame, c'est où la Poste ?

Distribué en même temps que votre Marssac info de novembre, le nouveau plan de Marssac. Nouvelles rues, nouveaux quartiers, nouvelles impasses... tout y est !

6^{ème} Exposition

Miniatures Agricole & Bourse d'Échange

Salle des fêtes de Marssac/Tarn (81)

Le dimanche 9 novembre 2014

(Entrée gratuite)



Réservation et Renseignements :

☎ 0675498736 / 0563531506

Wa-Jutsu : Un grand merci surtout, mais pas seulement !



...parce que vous avez mis en tête les clubs de Wa-Jutsu de Marssac et Terssac lors du Décathlon Vital Sport dont nous vous parlions dans le dernier numéro du Marssac Info. Il s'agissait de choisir quelle association avait le plus séduit le public et le jury de Décathlon en terme de décoration, animation, qualité de l'accueil et des démonstrations. Vous nous avez choisi dans toutes ces catégories. Cela

Nous travaillons une technique, nous ne faisons pas de combat. Nous ne parlons pas en terme de défaite ou de victoire. Ces clubs, leur éthique, la convivialité qui en découle, c'est ce qui nous porte et c'est ce qui nous soude. Au travers de la manifestation de Décathlon, nous avons voulu vous montrer cela, par notre stand si travaillé, et bien sûr par l'implication des pratiquants qui étaient venus en masse. Vous avez

riche, puisqu'en plus de ce prix s'est tenu début octobre au dojo de Marssac le traditionnel pot de rentrée du Wa-Jutsu Club. Un moment toujours important pour le club, puisque cela a permis d'accueillir nos nouvelles recrues, Jeanine, Lina, Lydia, Pauline, Cédric,

Jérôme, Kevin, Mathieu et Théo dans un de ces moments de pure convivialité dont nous sommes friands. Les enfants n'avaient pas été oubliés, puisqu'ils ont tous reçu une pochette de friandises forcément très appréciées. Bienvenue donc aussi à Alice, Carla, Candice et Lisa-Marie, aux 2 Alexis, à Corentin, Hugo, Miron, Paul et Victor !

Vous pouvez vous aussi faire partie de cette liste, l'inscription est possible tout au long de l'année. Et pour plus de renseignements et plus de clichés, venez donc voir notre site : www.jujutsu-traditionnel-81.fr



va pour nous bien au-delà d'une première place. Nous ne sommes pas compétitifs, et notre art martial le revendique haut et fort. Nous avons un partenaire et pas des adversaires.

reçu notre message, et par cette première place vous nous avez dit bravo. Nous avons reçu votre message, et du fond du coeur nous vous disons merci. Notre actualité est encore très

Nouveau cette année à Marssac : cours de salsa cubaine avec l'asso «Sabor A Mi»

Bonne nouvelle pour tous ceux qui aiment danser : une nouvelle association propose dès novembre des cours de salsa cubaine pour niveau "débutant" et "intermédiaire".

Les séances, animées par M. Osgard Délis, danseur d'origine cubaine, ont lieu tous les mardis, à la salle de l'Astrolabe (proche mairie) selon les horaires suivants :

19h-20h : cours pour débutants

20h-21h : cours niveau Intermédiaire

Début des cours : mardi 4 novembre

Des questions ? N'hésitez pas à nous contacter par téléphone : 07 85 80 32 91 ou par mail : saboramistgo@gmail.com

DIMANCHE 26 OCTOBRE 2014

Agence d'Albi, tél : 05 63 49 45 65 • redaction81@ladepeche.fr

L'exploit de Marssac face à Lourdes

Les footballeurs marssacois l'ont emporté 2 à 1 en Coupe de France. • page 39



Samedi 25 octobre au Stade Désiré GACH, Marssac a battu Lourdes par 2 buts à 1 pour le compte du 6^{ème} tour de la Coupe de France.

Encore bravo et à bientôt pour le prochain exploit !

Les marssacois avec l'Équipe de France de Rugby à XIII

Les jeunes de Marssac Rugby XIII étaient présents, le samedi 25 octobre dernier au Stadium d'Albi, pour le match international de Rugby à XIII, France / Pays de Galles. Avec quelques 700 autres jeunes treizistes invités, ils ont défilé devant plus de 5 200 spectateurs et les deux équipes nationales. C'est sans doute grâce à leur soutien que les Français réussirent à s'imposer face aux Gallois, sur le score de 42 à 22 dans le cadre du Tournoi Européen de Rugby à XIII.

Pour tout contact, Claude au 06 69 56 50 17



Workshop Danse 16 novembre 2014

DUOLAB association Temps Danse de Marssac a souhaité inviter Florian (le parrain de l'école), à venir partager son expérience et son aventure new yorkaise avec vous. Il donnera 2 cours :

- Modern'jazz (14h/15h30) de niveau intermédiaire/avancé. Ce cours s'adresse à des personnes ayant déjà une bonne pratique de cette discipline.

- Mamma Mia (15h30/17h00) pour se mettre dans la peau des artistes qui ont contribué au succès de ce grand spectacle. Tous niveaux : alors n'hésitez pas !

A l'issue des 2 cours, un temps d'échange avec Florian est prévu. Cette journée de danse aura lieu à Gaillac dans la salle "Accor'Danse" (impasse La Clavelle, près de la gare).

TARIFS : 1 COURS: 20 euros, 2 COURS: 35 euros

Tarifs spéciaux pour les élèves de DUOLAB et ACCORDANSE : 1 COURS 10 euros, 2 COURS 20 euros

Le règlement est à effectuer à l'ordre de "TempsDanse" et à joindre avec le bulletin d'inscription, téléchargeable sur le site de la mairie de Marssac, à la rubrique association Temps Danse. Vous pouvez suivre notre actualité sur : www.facebook.com/duolabtempsdanse. Infos: 06 16 19 32 44 <http://www.studiodedanseduolab.com>

Samedi 17 Janvier 2015 à partir de 12h

Le Repas de nos Aînés



A l'occasion de la nouvelle année, la municipalité vous convie à participer au repas des aînés qui aura lieu le samedi 17 janvier à 12h00 à la salle polyvalente de Marszac.

Ce moment festif et dansant est pris entièrement en charge par la Mairie. Il s'adresse aux personnes de la commune de 70 ans (au 31/12/2014) et plus, ainsi qu'à leur conjoint.

S'inscrire est obligatoire :vous pouvez le faire dès aujourd'hui au moyen du bulletin ci-dessous.

Bulletin d'Inscription

à compléter et retourner à la Mairie avant le 19/12/2014*

Monsieur

NOM ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Madame

NOM ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Adresse -----

Téléphone -----

- * Nombre de places limitées par la capacité d'accueil de la salle polyvalente ; inscription par ordre d'arrivée des bulletins en Mairie.
- * En cas de difficulté pour vous déplacer, merci de contacter la Mairie au 05.63.55.40.47
- * Pas d'inscription par téléphone.

Je m'inscris au repas des aînés du 17 janvier 2015

Signature